



Vous avez RDV dans les prochains jours pour réaliser une carte d'identité ou un passeport.

Votre dossier doit être **complet** le jour du RDV sinon nous serons contraints d'annuler celui-ci.

Au minimum :

- Pré-demande en ligne ou cerfa
- Photo
- Justificatif de domicile
- Ancien titre (si renouvellement)

Voici les informations complémentaires nécessaires pour compléter votre dossier :

Photo conforme :

- Oreilles et visage dégagés

- Bouche fermée
- Datant de moins de 6 mois
- Enlever vos lunettes (reflets, montures trop épaisses = refus automatique)

!!! une photo non conforme entraîne un rejet complet du dossier par le service instruction et vous oblige à prendre un nouveau RDV et refaire un nouveau dossier

Justificatif de domicile conforme :

- A votre **NOM** et **PRENOM** (pour vous mesdames)
- De moins de 1 an
- Pas d'échéancier
- Pas d'attestation d'abonnement ou avec QR code
- **Privilégier** l'avis d'imposition ou taxe foncière
- Facture de téléphone (y compris de téléphone mobile), facture d'électricité ou de gaz, quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété, facture d'eau, attestation ou facture d'assurance du logement, relevé de la Caf : Caf : Caisse d'allocations familiales mentionnant les aides liées au logement

Quand vous complétez votre **pré-demande** (en ligne ou en format papier), l'ensemble des renseignements est obligatoire.

Les noms, **prénom(s)**, date et lieu de naissance de vos parents (même décédés) doivent être renseignés.

Pour l'établissement d'une CNI/PASSEPORT d'un mineur, le parent accompagnant doit présenter **une pièce d'identité (original) en cours de validité à son nom et prénom + un justificatif de domicile à son nom et prénom.**

Pour les personnes hébergées ou enfant majeur : attestation d'hébergement sur l'honneur + justificatif de domicile + pièce d'identité de l'hébergeant (original ou une photocopie lisible).

En cas de doute, vous pouvez nous contacter pour vérifier votre dossier en amont.